

Le Forum suisse pour la relève en droit public (<https://www.ius.uzh.ch/de/staff/senior-assistants/oa-ammann/netzwerk.html>) est une initiative lancée par de jeunes chercheurs/-euses en droit public basés en Suisse ou ayant un lien avec la Suisse. Cette initiative a pour but d'encourager les échanges entre jeunes chercheurs/-euses (doctorant(e)s et postdoctorant(e)s) dans un cadre informel, ainsi que l'interdisciplinarité dans la recherche en droit public. Le réseau s'appuie sur des ambassadeurs/ambassadrices dans les différentes universités suisses qui relaient l'information auprès des personnes intéressées.

La première rencontre du réseau a eu lieu début mai à l'Université de Zurich, et nous en tirons un bilan très positif. C'est avec plaisir que nous vous invitons à notre prochaine rencontre, qui aura lieu **le vendredi, 16 novembre 2018** à l'**Université de Berne** (les détails pratiques suivront).

Les buts de cette seconde rencontre sont :

- 1) de discuter de projets de recherche actuels (courte présentation du projet, suivie d'une discussion en plénum).
- 2) de planifier la 3e rencontre, avec un éventuel focus thématique (p.ex. invitation d'une personne externe).

Inscriptions, appel à contributions et mailing list

Les **inscriptions** à notre 2e rencontre sont ouvertes **jusqu'au 31 octobre 2018**. Si vous souhaitez contribuer à la prochaine rencontre, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre vos **propositions de contributions dès que possible**, en décrivant brièvement le sujet de recherche que vous souhaitez présenter.

En cas d'intérêt pour notre réseau, vous pouvez également envoyer un e-mail à odile.ammann@rwi.uzh.ch afin que nous vous ajoutions à notre **mailing list**.

Nous nous réjouissons de recevoir vos inscriptions et propositions de contributions !

Meilleures salutations,

Odile Ammann (Université de Zurich)

Raffaella Kunz (Max-Planck-Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht)

Benedict Vischer (Centre Max Bloch / Max-Planck-Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht)